

EDITORIAL



Composition du nouveau gouvernement : comment ?

Il est aujourd'hui plus que jamais nécessaire de prendre en considération la nécessité de redresser la situation économique et sociale du pays. Il est certain qu'un an après l'investiture du Président de la République, Sidi Mohamed Ould Cheikh Abdellahi et en dépit de sa bonne volonté affichée, les conditions de vie du citoyen se sont détériorées davantage, peu de la non vaillance du citoyen lui même.

Aujourd'hui que l'ancien gouvernement a démissionné, le nouveau doit savoir se heurter aux multiples problèmes auxquels il sera confronté. Ces multiples problèmes ne seront résolus que dans la mesure de pratiquer la politique de nommer l'homme qu'il faut à la place qu'il faut.

Puisqu'un Directeur ou un Ministre qui ne connaît pas le domaine dans lequel il est chef ne pourra pas gérer son institution d'une manière juste et partant ne pourra pas aider les populations les plus vulnérables. Sans cela aucun gouvernement ne pourra qu'être contesté par les populations victimes de tous les maux possibles d'ordre sanitaires, éducatifs ..., et surtout d'ordre environnemental. Il est vrai que le profil d'une équipe technocratique dans un gouvernement est nécessaire pour tous les postes et dans le cas échéant il est inéluctable pour des postes clés, comme l'Environnement, qui vient de subir une mauvaise expérience avec une Ministre non expérimentée dans ce domaine, pourtant d'importance universelle majeure.

Espérons qu'avec le nouveau gouvernement, non encore connu, tous les problèmes seront résolus, pourvu qu'il sache à tirer une leçon de l'échec de son prédécesseur.

Ahmed Vall o. Boumouzouna

Visite de terrain du DG de la MCM



Le rôle des organisations de la société civile dans l'agriculture.

Le secteur de l'agriculture pour un pays comme le nôtre est d'une importance sans contredit et il est clair que des solutions doivent être apportées pour gérer la crise qui se vit actuellement en Mauritanie. Par contre, dans l'urgence d'aider les populations rurales et dans l'espoir de conserver des retombées économiques majeures provenant du secteur agricole, il est important de trouver des solutions qui répondent aux exigences d'une autosuffisance alimentaire et partant d'un développement durable. La nourriture représente beaucoup plus qu'un simple bien de consommation; l'alimentation est un droit, pour chaque être humain, reconnu par les Nations Unies.

A qui profitent les boutiques communautaires et les AGRs ?

Dégradation de la terre en Mauritanie

Le rôle des organisations de la société civile dans l'agriculture.

Le rôle des organisations de la société civile dans l'agriculture.

Le secteur de l'agriculture pour un pays comme le nôtre est d'une importance sans précédent et il est clair que des solutions doivent être apportées pour gérer la crise qui se vit actuellement en Mauritanie. Par contre, dans l'urgence d'aider les populations rurales et dans l'espoir de conserver des retombées économiques majeures provenant du secteur agricole, il est important de trouver des solutions qui répondent aux exigences d'une autosuffisance alimentaire et partant d'un développement durable. La nourriture représente beaucoup plus qu'un simple bien de consommation; l'alimentation est un droit, pour chaque être humain, reconnu par les Nations Unies. Plusieurs organisations à travers le monde réclament d'ailleurs que l'agriculture soit retirée de la sphère de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) qui cherche à imposer les mêmes règles commerciales pour les aliments que pour tout autre produit de consommation par l'ouverture sans contraintes des frontières.

Notre rôle en tant que SC est de réaliser des activités d'acquisition de connaissances, de recherche, de développement et de transfert visant à favoriser le développement durable de l'agriculture. Nous croyons donc fermement qu'à travers nos activités constructives, nous pouvons aider le gouvernement à répondre aux trois grands enjeux identifiés dans la Stratégie :

- 1) Développer la connaissance;
- 2) Promouvoir l'action responsable;
- 3) Favoriser l'engagement.

Plus particulièrement, nous pensons que nous pouvons contribuer aux orientations stratégiques suivantes :

- 1) Informer, sensibiliser, éduquer, innover;
- 2) Réduire et gérer les risques pour améliorer la santé, la sécurité et l'environnement;
- 3) Produire et consommer de façon responsable;
- 4) Accroître l'efficacité économique;
- 6) Aménager et développer le territoire de façon durable et intégrée;
- 7) Sauvegarder et partager le patrimoine collectif.

Nous pouvons aussi préparer des documents qui illustrent la complexité grandissante des enjeux agro-environnementaux auxquels les agriculteurs font face. Nous expliquons l'approche que nous proposons pour favoriser l'innovation en agroenvironnement : penser globalement mais agir localement. Nous présentons ensuite trois des principaux constats que nous faisons :

- L'importance d'avoir une réglementation et des politiques qui s'appuient sur des bases scientifiques;
- L'importance de soutenir tous les maillons de la chaîne de l'innovation;
- Le fait qu'il ne peut pas y avoir d'agriculture durable sans agriculture viable et sans cohabitation harmonieuse.

Nous croyons que la société civile est dans une position unique pour proposer des solutions utiles, utilisables et utilisées pour un développement durable. Nous espérons démontrer ainsi la contribution essentielle de l'innovation à une agriculture durable et un développement durable.

Une approche globale est nécessaire en matière de recherche et de développement de solutions aux enjeux agro-environnementaux. Penser globalement, c'est évaluer les impacts environnementaux d'une technologie ou d'une pratique agricole (impacts sur la qualité de l'eau, de l'air, des sols, des cultures, et sur la biodiversité) mais aussi ses impacts sur la compétitivité des entreprises agricoles et ses impacts au niveau de la collectivité, à court et à moyen termes. De même, c'est examiner les avantages et inconvénients d'une solution à toutes les étapes de production.

Une approche globale permet souvent d'obtenir des gains plus importants en identifiant et en solutionnant plusieurs problèmes en même temps, plutôt que de simplement déplacer le problème. Elle exige toutefois de se poser de nouvelles questions et de revoir le système de production dans son ensemble, de l'étable au champ, puis à l'assiette.

Nous serions, en guise de conclusion, heureux de la Stratégie gouvernementale

de développement durable qui reconnaisse l'importance de développer la connaissance et de favoriser l'innovation. L'ensemble des acteurs du monde agricole et la société mauritanienne doivent également reconnaître que l'innovation, à tous les niveaux mais particulièrement en agroenvironnement, est essentielle à une agriculture durable et au développement durable.

D'autre part, pour que l'on puisse véritablement parler d'agriculture durable, il faut que la qualité de l'eau, de l'air, des sols et des cultures en milieu agricole soit préservée, de même que la biodiversité, et que cette agriculture soit viable, c'est-à-dire compétitive.

Et il faut aussi que les agriculteurs et les populations rurales arrivent à cohabiter harmonieusement. Bref, il n'y aura pas d'agriculture durable sans une approche globale qui tienne compte de l'ensemble des dimensions du développement durable.

Tous les maillons de la chaîne de l'innovation ont un rôle important à jouer. Pour favoriser le développement de solutions et de pratiques agro-environnementales novatrices, faciliter leur transfert et accélérer leur adoption par les agriculteurs, l'État doit soutenir davantage les différents maillons de cette chaîne, soit les organismes de transfert, les organismes de sensibilisation, de formation et d'encadrement des agriculteurs, les organismes de gestion et les agriculteurs eux-mêmes.

Boumouzouna

Visite de terrain du DG de la MCM



Dans une tournée effectuée tout au long de la route Akjoujt Benichab, le Directeur Général de la MCM accompagné du Directeur chargé programmes socio-économiques monsieur Aboubekrine ould Abderrahmane), a voulu s'assurer lui-même de l'avancement des travaux entamée par la société dans le cadre de son assistance sociale aux populations de la commune Benichab.

Monsieur Bira de Oliviera a réitéré aux autorités à chaque passage que sa société tiendra ses engagements en appuyant les habitants les plus vulnérables de la région.

De leur part les autorités admi-

nistratives ainsi que le maire de la commune monsieur Mrabih ould Abdel Aziz se sont félicités du niveau des réalisations des différents projets initiés par la MCM.

A souligner qu'en vertu de son programme socio-économique dans la région, la MCM déjà réaliser :

- La construction d'une mosquée.
- la construction d'une école.
- réalisation des clôtures des périmètres au profit des coopératives et distribution d'eau par citernes à plusieurs localités.

Disponibilisation d'un véhicule de transport de personne entre Akjoujt et Bénichab et un ca-

mion pour le transport des marchandises des populations.

Financement d'enlèvement des ordures.

Brises vent et des arbres pour la protection du périmètre maraîcher ainsi qu'un nombre considérable d'emplois pour les ressortissants de la Wilaya

- forage pour adduction de l'eau salée pour le traitement de l'usine qui est en cours d'exécution et bientôt l'eau de Benichab servira au ravitaillement des populations et leurs cheptels.

Enfin il est à signaler que depuis son arrivée dans la région, la MCM n'a vraisemblable-

ment pas épargné d'effort pour assister les populations les plus pauvres de la Wilaya. Et pour se faire, elle avait réalisé plusieurs études pour mieux asseoir son action bénévole.

C'est dans ce cadre que le bureau d'évaluation SRK dirigé par Hildevan s'était penché sur l'étude de l'impact environnementale des activités de la société.

Son responsable avait visité les différents sites et avait dispensé les conseils et directives pour mieux accompagner l'apport socioéconomique et environnemental de la société minière.

Abdellahi

L'ONG AFE: l'environnement est l'affaire de tous. L'AFE est une ONG nationale spécialisée dans l'environnement et la société civile en Mauritanie

Dégradation de la terre en Mauritanie



En raison du souci croissant de protection de l'environnement, on doit assister à la mise en place d'une véritable réglementation en matière d'autorisation d'exploitation des carrières, qui n'a pas été sans influencer l'organisation de cette activité qui dégrade incessamment les sols dans les wilaya de la Mauritanie. On doit entre temps revoir les grandes lignes de l'évolution des autorisations d'ouverture de carrières.

Il y a des zones reconnues historiquement zones de pâturage et d'agriculture (les Grara) qui ne doivent pas être donner pour exploitations des carrières et graviers et quand on dit carrière, il ne faudra pas confondre entre les carrières artisanales qui sont des compétences des communes généralement de petites quantités qui sont transportées par des charrettes et les carrières à grandes échelles (extraction des engins) qui dépendent de l'avis des Walis et du Ministère des mines et qui ne se conforment à aucune réglementation en vigueur, ce qui provoque par la suite une désertification horrible sur la faune et la flore de ces terroirs jadis fertiles. Tout ceci est dû à un manque d'application des textes en vigueur, puisque ces textes devront être rigoureusement appliqués si vraiment nous nous conformons aux conventions internationales signées par notre pays sur le respect des normes environnementales et la lutte contre la désertification.

Incontestablement, le transport par voie routière des camions des sociétés exploitantes présente des nuisances : bruit, poussières et gaz d'échappement notamment. La faiblesse des quantités trans-

portées unitairement (25 tonnes par semi-remorque) multiplie le nombre des camions présents sur les routes et les impacts environnementaux résultants.

Le transport par voie routière présente l'inconvénient de ses propres infrastructures, fort voyantes, et donc perturbatrices du paysage.

Les réaménagements des carrières ont assez peu tenu compte de la problématique "paysage". Cette notion est, aujourd'hui, mieux appréhendée mais demeure à travailler davantage.

Les exploitations ont été effectuées sans beaucoup se préoccuper d'environnement. Aussi, les conditions de réaménagement n'ont pas été optimales. On peut même dire que, dans la majorité des cas, il n'était même pas question de cette notion de réaménagement.

En conséquence, les impacts sur l'environnement sont importants :

- une mauvaise intégration paysagère ;
- des problèmes de sécurité, lorsque les fronts de taille ont été laissés en l'état ;
- des risques de pollution lorsque ces excavations ont été, et sont parfois encore utilisées comme décharge ou dépotoir.

Les autorités et les utilisateurs des terres locales ont souvent des points de vue et des solutions complètement différentes des problèmes de la dégradation de la terre. Cette situation empêche l'exécution satisfaisante des politiques et des projets pour résoudre le problème de la dégradation de la terre.

La dégradation des terres est également influencée par des forces écologiques et socio-économiques locales et une compréhension des dynamiques de ces interactions au niveau local contribuerait à remédier au problème.

Pour résoudre le problème de dégradation des sols les espaces doivent :

- bénéficier d'une protection juri-

dique forte au titre de l'environnement et interdisant l'exploitation des carrières sauf utilisation des cautions pour la mise en état des sites tels qu'ils étaient auparavant.

Ce qui implique que :

- les espaces présentant un intérêt et une fragilité environnementale devraient bénéficier d'une mesure de protection au titre de l'environnement et où, notamment, les carrières ne devraient pas être autorisées anarchiquement;

- les espaces présentant un intérêt et une fragilité environnementale et où les carrières pourraient nécessiter des prescriptions particulières ;

La diminution de la fertilité des sols due à des pratiques inadéquates compte parmi les premiers obstacles à l'accroissement de la productivité agricole dans ces Wilayas. Ces facteurs causaux, entraînés par les forces sociales, l'échec des réformes et des institutions, les pratiques et les technologies inappropriées.

La préservation de l'environnement doit faire partie intégrante de la réflexion sur la politique des matériaux (carrières et graviers) en Mauritanie, dans une perspective de développement durable. L'examen de l'impact des carrières sur l'environnement d'une part, et la détermination des zones à protéger en raison de la qualité et de la fragilité de leur environnement d'autre part, doivent conduire à établir des recommandations concernant toutes les étapes de la vie d'une carrière : du choix du site d'implantation au contenu de l'étude d'impact, jusqu'aux méthodes d'exploitation, modes de réaménagement et actions de réhabilitation de sites dégradés.

Les paysans savent que la dégradation des sols, sous plusieurs formes, a lieu dans leur exploitation agricole et pastorale ainsi qu'aux alentours. Ceci est basé sur



leur perception et leur interprétation des indicateurs qui révèlent certaines conditions à propos de la récolte et du pâturage. Les indicateurs les plus importants que citent les paysans sont l'érosion due à l'extraction des carrières et graviers, la rentabilité de la récolte, les récoltes retardées, et la disparition de l'herbe.

Les paysans pauvres vivant dans les villages sont souvent engagés dans les travaux rémunérateurs au moment de la préparation des champs et ainsi, les terres ont tendance à être plus affectée par l'érosion et par la baisse de la fertilité.

Enfin l'utilisation efficace des ressources de la terre et l'exécution satisfaisante des politiques et des programmes pour résoudre le problème de la dégradation de la terre pourrait exiger les mesures d'encouragement et des arrangements institutionnels pour encourager l'intensification des systèmes de petites exploitations agricoles et pastorales. Ceci pourrait comprendre les moyens tels que l'accroissement de l'utilisation rationnelle des amendements inorganiques et organiques du sol, la mise à disposition des sources d'eau permanentes, le développement à moindre coût de la couverture du sol et des techniques de collecte de l'eau, l'expansion de la capacité de traction, et renforcer les organisations communautaires locales et les services de vulgarisation.

Boumouzouna

L'ONG AFE: l'environnement est l'affaire de tous. L'AFE est une ONG nationale spécialisée dans l'environnement et la société civile en Mauritanie

Adduction d'eau

L'**adduction d'eau** regroupe les techniques permettant d'amener l'eau depuis sa source à travers un réseau de **conduites** ou d'ouvrages architecturaux (**Aqueduc**) vers les lieux de consommation (ou d'habitation). Le terme d'adduction vient étymologiquement du latin : 'ad ducere' (mener ou conduire vers, amener ...)

Architecture des réseaux d'adduction

L'**Adduction d'Eau Potable (AEP) peut se diviser en divers éléments :**

- la source qui peut être un forage équipé d'un système de



pompage (cas le plus fréquent), un cours d'eau naturel ou un plan d'eau, notamment dans les premiers réseaux de l'histoire, par exemple chez les Romains.

- un réseau de transport constitué de canalisations souvent enterrées, d'ouvrages d'arts (aqueduc) et d'un système automatisé ou non de vannes et de pompes.
- divers systèmes de stockage intermédiaires

un réseau terminal de distribution amenant l'eau aux consommateurs finaux ou à des points de distribution collectifs (pompes, fontaines ...etc.)

Typologie des systèmes d'adduction d'eau

Il y a deux types d'adduction :

- l'**adduction gravitaire**, ou l'écoulement de l'eau à des pressions importante est causé par la différence des niveaux hydrauliques : l'altitude de la source est supérieure à l'altitude du point de consommation, et se déplace

donc grâce à la force de gravitation d'où son nom.

L'adduction par refoulement ou la pression sur le réseau et l'acheminement de l'eau se fait à l'aide de pompes à l'intérieur de station de pompage.

Problématiques diverses

Le **coup de bélier** est un phénomène répandu : la fermeture instantanée des vannes ou électrovannes, ou une coupure brutale d'électricité, va entraîner un retour de l'eau par dépression, d'où un risque pour les canalisations. On remédie à ces problèmes par des études du régime d'écoulement, du type de matériau à utiliser et leur épaisseur.

Pour cause de perte de charge dans l'écoulement, il est interdit d'effectuer un piquage sur un conduit d'adduction par refoulement, mais le piquage d'un conduit d'adduction gravitaire est toléré.

Eau douce

L'**eau douce** est une **eau** qui, à l'inverse de l'**eau dure** ou de l'**eau de mer**, contient peu de **sels** dissous. Elle contient généralement moins d'un gramme de matières solides dissoutes (comme les sels, métaux et éléments nutritifs) par litre. La turbidité désigne l'opacification de l'eau causée par la présence de matières solides en suspension.

On parle aussi d'eau douce pour une eau peu **calcaire** (une eau dure est une eau fort calcaire).

Les eaux douces en tant qu'**habitats** naturels sont les **écosystèmes mariconasos**. En Europe ils sont couverts par une récente **directive** cadre sur l'eau qui vise le retour à un bon état écologique des masses d'eau (douce, saumâtre et marines).

Les écosystèmes d'eau douce sont victimes de nombreuses sources de **pollution**, individuelles et collectives, urbaines et industrielles (pollutions acciden-

telles, effluents insuffisamment épurés, lessivage par les pluies

(agricoles (nitrates, phosphates, érosion source de turbidité, pesticides). La **fragmentation écologique** par les grands **barrages** infranchissables, le réchauffement ou la pollution contribuent à empêcher la libre circulation des organismes aquatiques, dont les poissons migrateurs. Et localement, dans les zones humides et sur leurs bassins versants, les plombs de **pêche** et de **chasse** ou de ball-trap perdus sont une source de **saturisme** chez les animaux, les oiseaux d'eau étant les plus touchés. Ils sont aussi une source de pollution durable des **sédiments**. Enfin, les eaux ruisselant sur des secteurs touchés par les **séqueles de guerre**, ou certains lacs, marais, bras morts, puits, etc., en particulier dans l'ancienne **zone rouge** peuvent être gravement pollués par des toxiques lorsque les **munitions** qui y ont été abandonnées ou perdues se mettent à fuir.

Les eaux chaudes tendent à perdre leur **oxygène** qui se dissout naturellement mieux dans l'eau froide, le réchauffement moyen, nocturne notamment des zones chaudes et tempérées est un facteur supplémentaire de dégradation de la **biodiversité**. De nombreux poissons d'eau douce font partie des espèces qui régressent dans la plupart des pays développés et en développement, de même que les **amphibiens** considérés comme de bons **indicateurs** de qualité des eaux douces.

L'eau douce originelle provient sans doute en grande partie des météorites et des roches. Après l'apparition de la vie, le cycle de l'eau a été modifié par son utilisation par les plantes et les ani-



maux. Sur les milieux émergés, l'eau douce est vitale pour la plupart des espèces. Elle provient de la **précipitation** de vapeur d'eau atmosphérique. Elle-même

est issue de l'évaporation des eaux marines et terrestres, mais aussi de la recondensation cyclique de l'évapotranspiration et de la respiration / transpiration des plantes et animaux. Elle provient également des cycles de réévaporation de la rosée et des eaux météoritiques qui se sont évaporées avant de rejoindre les nappes ou les cours d'eau qui alimentent les **lacs** intérieurs, les **rivières** et **fleuves**, ainsi que des nappes d'eau souterraines profondes, soit directement, soit suite à la fonte de neiges ou de glaces (voir le **cycle de l'eau**). Sur **Terre**, 97 % de l'eau de surface est salée ; les 3 % restant constituent les réserves d'eau douce de la planète. On a approximativement la répartition suivante : 2/3 d'eau douce sous forme de **glace** et 1/3 sous forme **liquide**.

L'accès à l'eau douce et propre est un problème de plus en plus critique pour la survie de nombreuses espèces (« stress hydrique »), y compris l'**être humain**, notamment dans les **déserts** et autres contrées **arides**, polluées, ou dans les zones en cours de salinisation suite au déboisement, à l'irrigation ou au drainage. L'eau douce étant très inégalement répartie et accessible sur la Terre, elle est une des grandes sources d'inégalités et de conflits pour l'avenir selon l'**ONU**.

L'année **2003** a été proclamée l'année internationale de l'eau douce par l'**Assemblée générale des Nations unies**.

Plan d'urgence /commune de Bennichab:

les autorités administratives se mobilisent !



Le Hakem de la Moughataa lancé par monsieur le Président d'Akjoujt Monsieur Ahmed ould de la République tout récemment accompagné du chef d'arrondissement de Benichab, Dah Assisted par le maire de benichab ould Ahmed avait présidé une réunion avec l'ensemble des autorités et services concernés par l'exécution du plan d'urgence

sur la distribution de 300 tonnes de blé destinées pour la Wilaya. La répartition a été faite ainsi: 130T destinées pour vivre contre travail (VCT) à Akjoujt 16.1T gratuitement pour les territoires non communaux

TNC
12T destiné à la composante vivre contre travail dans les TNC
54T destinées à 4 banques de céréale pour une période de 6 mois
60T pour 5 banques de céréale à Benichab pendant 6 mois.
17T gratuites pour Benichab
Et 7.5T destinées au vivre contre travail à Benichab.

Lors de la dite réunion une commission de superviseurs a été désigné pour la distribution de toutes les composantes.

Sweilim

Sécurité alimentaire:

Vers une revalorisation des produits du terroir

par *Dr El Ghassem Ould Ahmedou, Ethnologue*

Les mesures inscrites dans le Plan d'Urgence engagé par le Président de la République pour faire face à l'envolée des prix des denrées de première nécessité sont certes louables mais, hélas, elles n'apportent que des solutions conjoncturelles à une problématique dont l'envergure finira par dépasser l'ensemble des acteurs. Depuis quelques années, le débat est lancé sur les risques que constitue la libéralisation des marchés et l'industrialisation agro-alimentaire pour les identités et les cultures alimentaires (Boudan, 2004). La contestation de cette libéralisation est largement développée à travers un réseau d'ONGs qui revendiquent l'importance d'instituer le principe de souveraineté alimentaire dans le cadre des rapports qui régissent la communauté internationale. Ces idées sont fondées sur l'intérêt de sauvegarder la diversité des cultures alimentaires et des pratiques séculaires qui en assurent la pérennité. Cette problématique est posée dif-



féremment selon le statut du pays ou du type de pays concernés. Pour les pays pauvres, la vulnérabilité alimentaire laisse peu de choix et d'alternatives à ceux qui sont chroniquement victimes des assauts de la famine et de l'urgence de trouver une solution imminente à un danger qui menace leurs vies. Pour les pays les plus riches, en particulier dans les pays nouvellement industrialisés, on peut plutôt évoquer l'existence d'« excès » nutritionnels qui ont conduit à l'actuelle épidémie d'obésité. Dans les deux cas les causes sont associées à l'urbanisation, la glo-

balisation et "l'occidentalisation" des modes de vie et de consommation (Popkin, 1999 ; Hawkes, 2002) Contre ces risques de la globalisation, on présente souvent comme alternative fiable les produits de terroirs (Dutoit, 2003), issus d'une production agricole et d'une transformation agro-alimentaire moins "intensives" et valorisant la diversité, et souvent associés aux circuits de commercialisation directe entre producteurs et consommateurs. C'est en particulier ce que

défendent des mouvements comme Slow Food ou l'Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (Amap). La tradition, le local, le naturel, l'artisanal, la spécificité, la proximité sont ainsi opposés à la "modernité", au global, à l'artificial, à l'industriel, au Standardisé, à la distance. Ainsi donc, l'artificialisation croissante de la chaîne alimentaire a-t-elle été la principale cause, d'une part de la destruction progressive du tissu humain rural et de l'équilibre biologique et, d'autre part, de la normalisation et de l'homogénéisation des modes alimentaires. (Mevellec, 1979). Dans ce contexte, le consommateur mauritanien subit de plein fouet l'effet d'un déséquilibre international dont la dure pression appelle à la mise en place d'un arsenal de solutions potentielles appropriées.

L'ONG AFE: l'environnement est l'affaire de tous. L'AFE est une ONG nationale spécialisée dans l'environnement et la société civile en Mauritanie

Sécurité alimentaire: Vers une revalorisation des produits du terroir

par Dr El Ghassem Ould Ahmedou, Ethnologue

Le grand mil (sorgho), un élément central

Le schéma traditionnel des habitudes alimentaires en Mauritanie est fondé sur le sorgho (grand mil) à partir duquel plusieurs recettes sont conçues :

- couscous fins ou couscous «ngammou» (sorte de couscous plus épais)

- «Aiche», sorte de pâte cuite dure consommée selon le lieu et le temps avec du lait, du beurre ou de la sauce

- « Bassi » autre forme de couscous précuit très approprié dans les situations d'urgence (voyage, intempéries) car il ne demande qu'à être consommé avec un assortiment approprié (sauce, lait, beurre selon le lieu).

Cette forme du couscous est aussi utilisée chez les Maures comme appoint ou substitut au lait de gavage des filles

- «Bellakh», sorte de «Aiche» cuite dans la sauce à la viande

- Les bouillies servies au petit déjeuner ou aux malades

- Les résidus de grains de mil tamis et débarrassés de leur farine (Igjaane en Maure) sont aussi par leur apparence assimilables à des brisures de riz que l'on consomme avec la viande et même le poisson. Ils sont souvent cuits et consommés avec le poisson par les Walo Walo (Ouolofs) et ce « sensa au poisson » est sans aucun doute l'ancêtre du riz au poisson, actuel plat continental africain servi dans toutes les métropoles en tant que tel. Sans vouloir m'étendre davantage sur les autres recettes milicoles, je voudrais souligner l'égard particulièrement accordé par les populations à cette denrée, désigné par certaines populations (dans les régions de l'est) comme étant le lait du pauvre.... On prête à d'autres populations du Trarza d'avoir déclaré préférer le mil à la viande pour la simple raison que le mil est consommable dans son intégralité alors que la viande doit être débarrassée de certains de ses composants : os, muscles, etc... Une autre anecdote non moins importante démontre l'unanimité nationale autour du Aiche... On parle de 4 voyageurs dont un Maure, un Poulaar, un Soninké et un Wolof qui, après quelques jours de voyage et de corvée commune pour préparer le repas, tombèrent en désaccord profond : le Maure revendiquant le Ai-

che comme plat du jour, le Poulaar revendiquant le Nyiri, le Soninké le Soro et le Wolof le Lakh...

Après quelques heures de dispute et suite à l'intervention d'une autre personne, ils surent enfin qu'il parlaient de la même chose, c'est à dire de cette fameuse pâte de mil dure et cuite que l'on consomme selon le lieu et le temps avec du lait, du beurre ou de la sauce...

Cette dernière anecdote traduit d'une certaine manière l'absence de barrières strictement ethniques entre les habitudes alimentaires au niveau des différents groupes.

Certes on peut parler de particularités au niveau de certains choix, de certains « rituels » et de certains styles...

Toutefois, d'une manière plus générale, les choix se rejoignent et se complètent sur un registre d'interférence et d'influence mutuelle

Le lait et la viande : deux compléments incontournables

Le schéma d'alimentation traditionnel décrit ci-dessus se fonde également sur deux autres produits importants comme appoint et comme assortiment aux différentes recettes à base de mil :

* Le lait (vaches, moutons, chèvres, chamelles) et ses différentes présentations et dérivés :

- lait frais
- lait caillé
- crème fraîche
- Beurre

*La viande (vaches, moutons, chèvres, chameaux, poissons, volaille) et ses différentes présentations et variétés :

- les viandes sont appréciées dans l'ordre avec le mouton en premier, la viande de chèvre ensuite, puis le chameau ou le boeuf (selon les régions) Cette importance symbolique du mouton a sans aucun doute son ancrage dans la tradition coranique en rapport avec le sacrifice d'Abraham. Le mouton est le symbole de l'hospitalité, tuer un mouton à l'arrivée d'un hôte a sa propre signification. Tuer un poulet en une telle occasion peut avoir une signification moindre. L'usage de la viande de poulet, du moins en milieu Maure, doit être d'une origine récente...

Une anecdote très connue rapporte que le roi du Maroc avait invité au 19^{ème} siècle certains Emirs à dîner à sa table. A cette occasion l'Emir du

Brakna, Ould Ahmedou, était présent. A chaque couvert un poulet bien garni était servi entre autres aliments...

Le poulet qui se trouvait devant l'Emir du Brakna était resté intact à la fin de <st1:PersonName productid="la C?r?monie" w:st="on">la Cérémonie</st1:PersonName>... Le Roi qui avait remarqué la chose a demandé à l'Emir les raisons qui l'ont empêché de savourer ce repas. Celui-ci lui répondit que dans son pays (actuel Mauritanie), il était mal apprécié de « manger » ce marabout qui est le premier muezzin à lancer l'appel à la prière du matin (allusion au chant matinal du coq)! Le chameau est peu prisé par les ethnies négro africaines comme les populations maures nomades répugnaient l'usage du poisson et des produits de la mer.

IL est à noter que ces deux éléments que sont le lait et la viande sont organiquement liés à la période des pluies.

Les périodes de soudure correspondent le plus souvent à des manques structurels qui se manifestent à travers la privation pure et simple...

Quand l'hivernage arrive les animaux offrent le lait en abondance. C'est la période des surplus. Le lait et ses dérivés s'imposent à la consommation : des pratiques comme le gavage des filles trouvent leur origine dans ses situations de surplus. Curieusement en ces périodes d'hivernage, la viande proprement dite n'est pas tellement prisée. C'est surtout en fin d'hivernage,

vers <st1:PersonName productid="la Mi Octobre" w:st="on"><st1:PersonName productid="la Mi" w:st="on">la Mi</st1:PersonName> Octobre</st1:PersonName>, que la viande devient « licite », c'est-à-dire que sa consommation ne présente plus de «risques» (Coliques, Diarrhées, etc)

Alors, les populations ont tendance à combler les déficits des longues périodes de privations par un phénomène typique assimilable à celui de la «cure», à l'image de ce qui se passe lors de la « ghetna » (cure des dattes) où les populations se ruent sur les palmeraies dans un rituel de consommation centré sur les dattes à l'abondance et à l'excès. Pour le lait, l'exemple du gavage des filles est une extrapolation à l'excès. Pour le

reste de la population le phénomène de « boire le lait » est une autre cure en miniature qui peut se traduire par l'équivalent de quelques litres par jour et par personne...

Quand la viande devient « licite » deux autres formes de cures sont connues en milieu Maure à savoir la « wangala » et la « Nhira »

La « wangala » consiste à se constituer en groupes de 12 personnes dont chaque membre aura à tuer un mouton et à le faire rôtir dans le sable... Les membres du groupe se répartiront la viande par un tirage au sort équitable et chacun consommera sur place, seuls les restes peuvent être ramenés au village ou au campement. La «Nhira» est beaucoup plus consistante dans la mesure où il s'agit d'un chameau et/ou d'un Bœuf achetés par un groupe restreint de 10 à 12 personnes qui se retirent et construisent une cachette en paille pour abriter leur viande. Ils passent plusieurs jours à consommer la viande et les graisses cuites jusqu'à ce que les viandes sèchent. La viande sèche, le «teychtaar» est répartie équitablement entre le groupe, ainsi que les graisses animales « oudek ». Les participants à <st1:PersonName productid="la Nhira" w:st="on">la Nhira</st1:PersonName> reviennent vers le village avec leur teychtaar qui servira comme assortiment aux diverses recettes à base de céréales (mil, riz, etc) Curieusement, il n'existe pas de pratiques pareilles au niveau des autres ethnies.

L'explication principale doit revenir à une alimentation mieux équilibrée sur l'année, alors que les Maures, à l'origine purement nomades, suivent le rythme de la vie à l'image de leurs animaux, un rythme prédéterminé par un cycle naturel de privations et de surplus qui explique la pertinence de la cure en tant que style d'adaptation.

Ceci étant le schéma traditionnel associait aussi l'usage de plusieurs autres aliments :

- pastèques, arachides, niébés, graines sauvages (aaz)
- viandes de chasses : gazelles, autruches, outardes, oies sauvages, pigeons, etc
- fruits exotiques et sauvages (jujubes, mandiaha, bissap, tougga)

A suivre dans la prochaine livraison

L'ONG AFE: l'environnement est l'affaire de tous. L'AFE est une ONG nationale spécialisée dans l'environnement et la société civile en Mauritanie

A qui profitent les boutiques communautaires et les AGRs ?

Dans le souci d'aider à atteindre leur visée, et que Aussi, il tout indiqué à asseoir au mieux les mêmes loin s'en faut, sa- ce titre, de mettre en orientations de l'Etat en chant, qu'à ces activi- place une procédure pi- matière d'allégement du tés, il n'a été stricte- lote de la gestion de ces prix des matières les ment demandé jusqu'à activités, basée sur une plus consommées quoti- présent, que de vendre. identification approp- diennement par les po- Et puisqu'il en est ainsi, die des populations les pulations, le Gouverne- c'est naturellement au plus indiquées pour bé- ment s'est attelé à ma- plus aisé, en vertu de sa néficient des tarifs soute- térialiser ceci à travers capacité d'achat, que nus applicables par ces des actions portant sur profite les bienfaits de boutiques et AGRs. le financement de bouti- cette action ; bienfaits Procédure qui garantira, ques communautaires et desquels, le moins aisé de façon concrètement autres activités généra- en est le plus privé, bien appréciable, de faire trices de revenus entendu, au considérant parvenir, à qui de droit, (AGRs). d'être tout simplement cette action publique. Partant de cette appro- démunie. Ce qui, pour le moins, che, ces activités, objet Autrement dit, on vend permettra de mettre un de financements publics, à des prix préférentiels terme à la mésestima- ont pour mission princi- et peu importe l'ache- tion injuste des efforts pale de vendre au détail teur ; d'où une déroute de l'Etat en matière et à des prix sensible- manifeste des efforts de d'assistance des popula- ment inférieurs à ceux l'Etat, à les savoir cibler tions. du marché, mais n'est-il foncièrement une amé- Efforts, qui en dépit de pas essentiellement de- lioration des conditions leur coût à l'Etat, sont mandé à travers cette de vie des populations restés jusqu'à là, vains. politique, que cette les plus nécessiteuses et Ceci pour avoir été, tout baisse des prix, soutenue non le contraire. simplement désorientés par l'Etat lui-même, Etat de choses, qui ne de leurs destinataires es- viennent alléger les char- cessera de s'imposer sentiels, en raison des ges populations les plus tant que les critères des confusions générés par nécessiteuses ? bénéficiaires de ces prix le manque d'une identi- Seulement, il n'est nul préférentiels, popula- fication des populations secret pour personne, tions cibles, ne seront cibles. qu'il s'est avéré, que ces pas objectivement défi- Boumouzouna activités n'ont jamais nis.

CHEMSIYAT

Directeur de Publication

Ahmed Vall o/ Boumouzouna

Rédacteur en chef

Abidine ould Cheikh

Rédacteur en chef adjoint

Fatimetou m/ Sid'Ahmed

Comité de rédaction

Elhacen o/ Cheikh

Ahmedi o/ Zeidane

Nibghouha Bâ

Lebatt o/ M'barec

Siège

Ksar ancien lot 564

Tel : 63034 50 /64555 47

Fax : 525 59 25

BP : 1732

Nouakchott

Maquette

Boydiye2

Tirage

Imprimerie

El Menar

Dans une déclaration livrée à notre correspondant dans la Wilaya de l'Inchiri, le maire de la commune de Benichab, monsieur Mrabih ould Abdel Aziz parle d'un appui important apporté par la société Tasiast Mauritanie Limited-sa aux coopératives de la commune. Et ce dans le cadre de l'appui aux activités génératrices de revenus pour les populations de la commune. Aussi la société Tasiast Mauritanie Limited-sa a mis un véhicule de transport (Benichab Nouakchott) à la disposition de la commune.

D'autre part le maire a présenté son programme de plan d'action de sa commune en fonction de ses priorités.

CP/Salem

L'ONG AFE: l'environnement est l'affaire de tous. L'AFE est une ONG nationale spécialisée dans l'environnement et la société civile en Mauritanie

Mensuel indépendant Visite site Web: www.afe.mr N° 31 mois de Mai 2008

8